

## Diversité agricole et trajectoires de bassins légumiers et maraîchers internationalisés en Normandie (France)

Guillemin, Pierre  
*Université de Caen Normandie*  
pierre.guillemin@unicaen.fr

Bermond, Michaël  
*Université de Caen Normandie*  
michael.bermond@unicaen.fr

Madeline, Philippe  
*Université de Caen Normandie*  
philippe.madeline@unicaen.fr

### 1. Introduction

IGP du Poireau de Créances, carottes des sables Label Rouge, un marché au cadran, un complexe agroalimentaire mondialisé, une marque régionale, 146 exploitations biologiques en maraîchage diversifié en 2017 etc. : l'agriculture de l'ouest normand est aussi légumière et maraîchère. L'ex Basse-Normandie domine la production nationale de poireaux et de navets grâce au département de la Manche, ancien leader de la production de carottes. En 2014, une crise de surproduction liée à la fermeture de débouchés commerciaux et à la baisse des cours conduit les producteurs à déverser des légumes devant le siège de la Mutualité Sociale Agricole de Saint-Lô, la ville préfectorale, dénonçant « des charges insupportables » et des distorsions de concurrence. Ils sont intégrés à une filière internationalisée (Brunet et Roupsard, 2000 ; Margetic, 2014) en développement (Guillemin, 2018c) comme en attestent la branche légumes d'Agrial (un quart des 3,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires de la coopérative en 2015) ou la contribution du bassin historique de Luc-sur-Mer et de la Plaine de Caen (Muller, 1977) au chiffre d'affaires de la Coop de Creully (à hauteur de 5 millions d'euros en 2016). Enfin, la marque Jardins de Normandie, promeut la diversité des bassins de la région (179 200 tonnes de légumes en 2015).

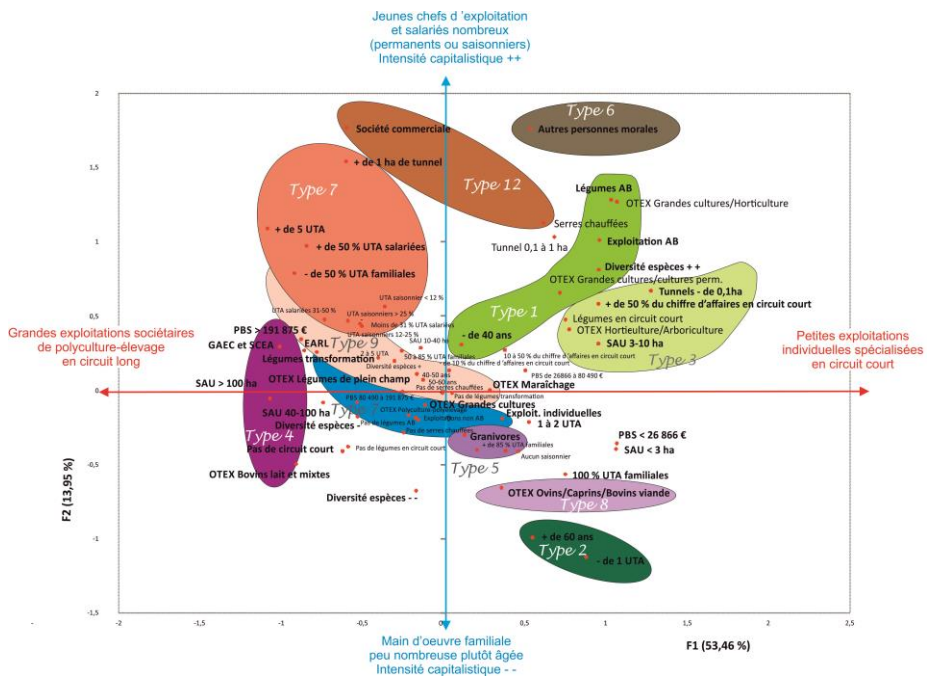
Quelles sont les réalités de la diversité des modes de production de légumes bas-normands ? Ils recourent des profils productifs nord-européens (Dumont, 2017) et nationaux (Bressoud et al., 2009), par *un large éventail de possibilités de production et de distribution*. Ils participent aux trajectoires de bassins différenciées. En quoi ces trajectoires relèvent de cas emblématiques de bassins historiquement internationalisés (Margetic, 2014) mais aussi d'une *alternativité souvent liée à des chaînes d'approvisionnement courtes mais en réalité souvent mondialisée* ?

### 2. Méthodologie

Une typologie technico-économique de 695 exploitations agricoles bas-normandes a été réalisée à partir du recensement agricole 2010 non-secrétisé. Toutes les exploitations cultivant au moins un légume ont été retenues. Une classification Ascendante Hiérarchique des exploitations a été conduite sur les coordonnées factorielles d'une

Analyse des Correspondances Multiples (Figure 1), traitant à cette « échelle régionale [...] de la diversité structurelle des exploitations » (Mignolet, 2005 : 117) : surfaces utilisées, statut juridique, productions, âge du chef, mains d'œuvre, résultat économique, labels, ... A-spatiaux, ces types d'exploitations seront cartographiés pour « produire des régionalisations agricoles » (*Ibid.* : 118).

Figure 1. Plan factoriel de l'Analyse des Correspondances Multiples (F1 et F2 = 67,40%). Source : Recensement Agricole 2010, Agreste/CASD.



Le Recensement agricole révèle la diversité des formes de production en légume, qu'ignore trop la presse régionale, donnant à lire surtout les figures du maraîchage alternatif. Pour autant, la revue de presse et sa cartographie permettent un suivi des installations maraîchères post-2010, notamment en bio (Bressoud et al., 2009, p. 77). Et les 220 articles de *Ouest-France* renseignent les formes d'internationalisation du maraîchage alternatif.

### 3. De la diversité des exploitations agricoles...

#### 3.1. Le maraîchage : de la petite surface à l'intensité capitalistique

Les exploitations de type 1, très petites ou petites, sont conduites par de jeunes exploitants, pionniers des alternatifs du maraîchage. Assises sur le travail familial non salarié, quatre sur dix mobilisent entre deux et cinq Unités de Travail Annuel (UTA). En circuits-courts et labellisées en agriculture biologique (AB). La diversité d'espèces y est très forte, pour une production brute standard faible ou moyenne (43% entre 26 866 € et 80 490 €).

Les exploitations du type 3, horticoles, arboricoles ou maraîchères, mobilisent une main d'œuvre familiale non salariée (jusqu'à cinq UTA) sur moins de trois hectares, ou trois à dix hectares, rarement couverts. Les légumes conventionnels vendus en circuits-courts génèrent plus de 50% du chiffre d'affaires. La diversité culturelle est plutôt forte pour une PBS faible ou moyenne (45% entre 26 866 et 80 490€). Ce sont les « historiques » de l'approvisionnement de proximité.

Les exploitations du type 6 (1% de la cohorte) sous statut « autre personne morale » sont des jardins d'insertion ou des Etablissements de Travail Protégé. Une main d'œuvre nombreuse cultive beaucoup de légumes sur petite surface et une exploitation sur deux réalise plus de 50% du chiffre d'affaires en circuits courts, exceptionnellement avec des serres chauffées. Grâce à leur mise en réseau la labellisation AB des légumes dépasse aujourd'hui le niveau de 2010.

Les polyculteurs du type 11 exploitent de petites surfaces, souvent à partir d'un travail familial non salarié et un recours ponctuel aux saisonniers. Les chefs d'exploitations plutôt jeunes vendent leurs légumes en circuits courts et les trois quarts en tirent plus de 50% de chiffre d'affaires. L'exploitation est labellisée AB dans 31% des cas, les légumes que dans 19%. La moitié a des tunnels et certains ont des serres chauffées. La diversité culturelle y est forte à très forte pour des PBS faibles (inférieures à 26 866 euros).

Avec les petites ou moyennes structures d'élevage en AB et circuits-courts des types 5 et 8 (voir infra), ces premiers types d'exploitations souvent individuelles et cultivant un nombre d'espèces important s'approchent des « systèmes maraîchers sur petites surfaces » (MPS), où « en agroécologie on retrouve le plus souvent la présence de petit bétail » (Dumont, 2017 : 104). En bio, c'est le sous-type des maraîchers diversifiés périurbains, avec une main d'œuvre d'abord familiale (Bressoud *et al.*, 2009 : 77 et 81).

Les GAEC ou exploitations individuelles du type 10 sont maraîchères ou combinent grandes cultures et horticulture, sur des surfaces moyennes à grandes et mobilisent deux à cinq UTA ou plus de cinq UTA. Le salariat saisonnier est fréquent. La moitié vend des légumes en circuits-courts qui représentent plus de 50% de leur chiffre d'affaires. Labellisées AB dans 15% des cas, toutes les exploitations de ce type couvrent de tunnels plus d'un hectare de terres et les légumes pour la transformation et les serres chauffées sont minoritaires. Un seul légume ou plus de dix légumes, la PBS est très forte (plus de 191 875€ dans 70% des cas).

Les exploitations maraîchères ou horticoles/arboricoles du type 12 sont des sociétés commerciales (1% de la cohorte). De grandes tailles, elles mobilisent entre 2 et 5 UTA voire plus, souvent en salariat permanent. Majoritairement en circuits courts (un quart en tire plus de 50% de chiffre d'affaires), peu de labellisation AB, elles se distinguent par l'importance des serres chauffées (38%), et la culture de légumes pour la transformation (13% des cas). La diversité culturelle en légumes y est forte ou très forte pour une PBS élevée (plus de 191 875 € dans 75% des cas).

Ces deux derniers types sont des systèmes maraîchers sur moyennes ou grandes surfaces (MMS/MGS) « au capital le plus conséquent » (Dumont, 2017 : 102). Leurs dimensions les rapprochent des systèmes légumiers, sauf pour le maraîchage des petites retraites, avec les exploitations du type 2, très petites, spécialisées en légumes frais de plein champ avec moins d'un actif à temps plein, âgé, qui ne vend pas en circuits-courts pour un faible résultat économique.

### 3.2. De la polyculture-élevage aux productions végétales : les productions légumières en grandes cultures

Souvent sociétaires, les exploitations du type 4 sont orientées en bovins lait et mixte ou polyélevage (17%) souvent sur plus de 100 ha. Elles mobilisent deux à cinq UTA familiales et non salariées, avec un recours aux saisonniers. Les chefs d'exploitation plutôt jeunes, vendent peu en circuits courts et quelques-uns destinent des légumes à la transformation. La diversité culturale très faible est déconnectée des PBS élevées générées par le lait.

Depuis 2010 et les crises du lait, certaines de ces exploitations ont nourri le type 8 par l'abandon du troupeau laitier au profit de vaches allaitantes, en conservant la culture d'un ou deux légumes, comme le navet, dans l'assolement fourrager. Les polyculteurs diversifiés du type 8 élèvent des herbivores pour la viande (4% de la cohorte). Hors petits systèmes agroécologiques (voir supra), les élevages allaitants extensifs mobilisent entre 1 et 2 UTA, avec peu de salariés permanents et moins rarement des saisonniers. La diversité culturale en légumes y est faible et la PBS faible ou moyenne.

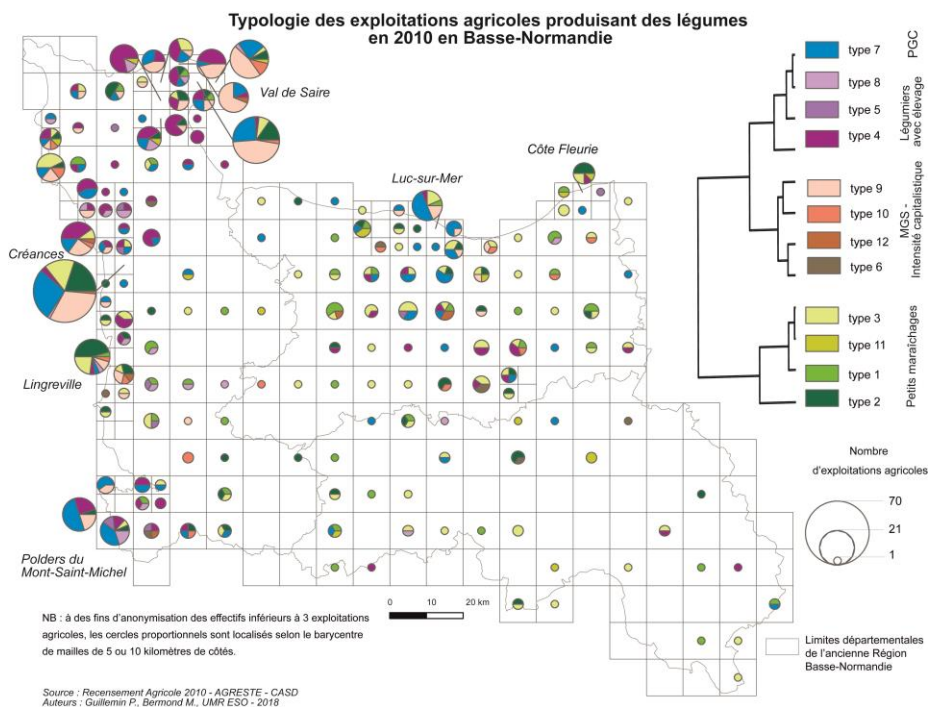
Les exploitants du type 5 (1% de la cohorte) élèvent des porcs ou des volailles, soit comme pour le type 8, en combinant petit élevage et maraîchage en agroécologie (voir supra), soit en combinant ateliers intensifs et productions de plein champ sur des surfaces importantes avec peu d'actifs, peu d'espèces de légumes et une forte PBS liée à l'élevage.

Ces trois types qui associent l'élevage en atelier complémentaire diffèrent des modes de production wallons de légumes en plein champ, exclusivement en production végétale. Mais les types 7 et 9, de grandes exploitations avec la présence de céréales, correspondent bien aux productions de légumes en grandes cultures (PGC), produisant un nombre limité de légumes « pour le marché du frais et de la transformation » (*Ibid.*, p. 101), proches parfois des MGS.

Les exploitations individuelles du type 7 en grandes cultures ou en cultures de légumes frais de plein champ sur de moyennes à grandes surfaces, peuvent mobiliser jusqu'à cinq UTA, plus souvent des saisonniers que des permanents. Peu de circuits-courts et de labellisation AB, malgré une faible diversité culturale, ces exploitations se distinguent par la culture de légumes destinée à la transformation pour une PBS moyenne à forte (entre 80 490 et 191 875€ pour 41% d'entre elles).

Avec 60% de légumiers et 28% de maraîchers, les exploitations du type 9 majoritairement individuelles sont moyennes à grandes. Les chefs d'exploitations emploient des salariés permanents et recourent dans 78% des cas au salariat saisonnier, sur des exploitations qui peuvent mobiliser au total jusqu'à cinq UTA. Peu de circuits-courts, quasiment pas de labellisation AB, la diversité culturale y est faible ou moyenne et 8% des exploitations travaillent pour la transformation, avec des PBS fortes (36%) à très fortes.

Figure 2. Cartographie de la typologie. Source : Recensement Agricole 2010, Agreste/CASD.



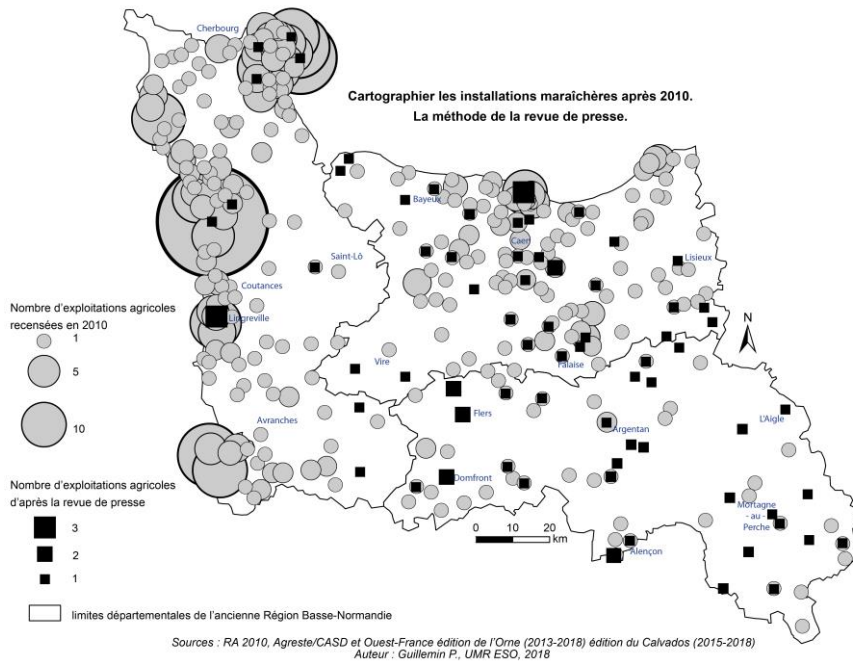
Ces différents types d'exploitations se répartissent à l'échelle régionale selon une logique de bassins de production. Les mailles de 5 km de côté dessinent des bassins littoraux emblématiques (Margetic, 2014) : baie du Mont-Saint-Michel, Lingreville, Créances, Val de Saire, Luc-sur-Mer et celui oublié de la Côte Fleurie (Muller, 1977). Une logique spatiale est commune à ces bassins avec une localisation littorale des exploitations maraichères et une implantation rétro-littorale des productions légumières dans les arrières pays d'élevage (Manche) ou céréalières (Calvados). On retrouve ainsi la logique spatiale de différenciation des surfaces légumières du grand-ouest français (Margetic, 2014).

#### 4. ... à la diversité des bassins de production internationalisés

Les bassins légumiers historiques sont intégrés à un complexe industriel de transformation légumière internationalisé (Muller, 1977 ; Brunet et Rouspard, 2000 ; Guillemain, 2018c) qui était en 2010 le troisième employeur agroalimentaire du département manchot. Si les marchés sont internationaux (Europe du Nord), les légumes sont aussi écoulés sur le marché national pour répondre aux nouvelles demandes des consommateurs : par exemple, la filiale d'Agrial, Florette, forte d'une première contractualisation avec les restaurants MacDonal'd's pour l'approvisionnement en salades de 4<sup>ème</sup> gamme, conforte ce partenariat. A l'occasion du test d'un nouveau burger végétarien, les producteurs de choux du Val de Saire, via la filiale d'Agrial,

approvisionnent la chaîne de fast-food pour ces nouvelles garnitures. Ces productions intensives et intégrées s'imbriquent parfois avec les couronnes maraîchères comme à Cherbourg ou à Caen. Ainsi coexistent modèles légumiers conventionnels souvent en circuits-longs et des modèles maraîchers en circuits-courts et parfois alternatifs. Loin d'être toujours concurrentes ou antagonistes, elles peuvent être complémentaires quand les premières, légumières et industrielles, fournissent par exemple les secondes maraîchères en plant d'endives (Guillemin et Marie, 2017).

Figure 3. Médiation d'un maraîchage en circuits-courts et/ou biologique. Sources : Ouest-France 2013-2018.



Le petit maraîchage de proximité, de plus en plus biologique, s'est organisé historiquement près des bourgs, petites et moyennes villes qu'il approvisionne en légumes frais (Muller, 1977). Avec une pression foncière forte, à Caen l'ancienne ceinture maraîchère fait place à une couronne maraîchère atomisée et éloignée (Graby et Guillemin, 2016 ; Guillemin et Marie, 2017). Ce *market gardening* connaît un pic d'installations depuis les années 2000. Après 2010, la revue de presse en révèle la dynamique, avec 82 exploitations (carrés noirs de la Figure 3).

La cartographie de la typologie révèle autour de Lingreville, une prédominance du maraîchage des petites retraités. La concurrence internationale, les spécialisations vers l'élevage, le déclin de la coopérative locale, causent la crise du bassin entre les années 1980 et la fin des années 2000, avec des départs en retraite. En 2010, Lingreville n'apparaît plus comme un bassin maraîcher littoral dans la typologie des usages du sol (Preux, 2018). Suite à cette crise, la trajectoire du bassin lingremais se distingue par sa reconversion productive sur les bases de l'agriculture biologique et des circuits-courts

de proximité. Outre des installations (Guillemin, 2018b et Figure 3), cette nouvelle filière se structure en aval avec la transformation de légumes et autres produits bio locaux (petits pots pour nourrissons, compotes, tartines en restauration non sédentaire). Une partie des débouchés commerciaux des producteurs et transformateurs bio du bassin lingremais s'effectue localement, à l'échelle départementale ou nationale. Mais ces circuits-courts, via des Groupements d'Intérêt Economique, approvisionnent aussi des collectifs de consommateurs franciliens (*id.*).

Cette demande parisienne a par ailleurs favorisé l'émergence d'un bassin maraîcher sur ces mêmes bases productives dans l'est du département de l'Orne, dans les Pays d'Auge et d'Ouche et le Perche. C'est dans le Parc Naturel Régional percheron qu'a été créé le premier espace test maraîcher ornais, sur fonds LEADER. La figure 3 montre l'émergence d'exploitations maraîchères (carrés noirs) à côté de celles déjà existantes en 2010 (cercles gris). Elles approvisionnent la capitale via les livraisons du Collectif Percheron. La transformation se développe avec l'exemple du Potaverger dont les soupes bientôt certifiées AB sont vendues au Salon de l'Agriculture ! Cette demande est « mobile », du moins, sa base sociale (l'est ornais est prisé par les résidents secondaires franciliens) : elle permet alors des circuits-courts de proximité autour des exploitations. Plusieurs maraîchers appartiennent à ces néo-ruraux, sédentarisés par leur reconversion agricole, et deviennent partie prenante d'un nouveau bassin maraîcher.

### 5. Discussion et conclusion

Le maraîchage alternatif normand s'est construit contre la mondialisation. Pourtant, il est le fait d'une main d'œuvre européenne ; bénéficie de financements européens ; mobilise des intrants internationaux. Ce réseau alternatif est donc intégré à la mondialisation (Tableau 1), parfois en contradiction avec l'éthique des maraîchers confrontée aux mobilisations de consommateurs militant contre l'import de fruits pour la revente sur les marchés ou aux tensions que peut susciter le recours au WWOOFing (Samak, 2016).

Tableau 1. L'insertion, parfois contradictoire\*, du maraîchage alternatif dans la mondialisation. Sources : revue de presse et enquêtes de terrain

	Union Européenne	Reste du monde
Intrants agricoles (capitaux, machinisme agricole, semences, fruits en achat-revente,...)	-Financements LEADER pour du foncier	-Fruits bio exotiques* (Iran/Israël/Tunisie) -Irrigation goutte à goutte* (Israël) -Semences bio anciennes (Etats-Unis)
Exploitants agricoles	-Maraîchers immigrés (Belgique, Pays de Galle)	
Main d'œuvre salariée	-WWOOFeurs*	-Migrant pakistanais apprenti ouvrier agricole
Formation (agricole et non agricole)	-WWOOFing (Grèce, Italie) -Diplômes universitaires (Belgique)	-Ecole et travail au champ au Penjab (Pakistan)
Traçabilité des produits (du label au mouvement social)	-Agriculture biologique	-Campagne Boycott* Désinvestissement Sanctions

L'analyse multivariée du recensement agricole a permis d'actualiser la connaissance des différents modes de production de légumes de l'ouest de la Normandie, confrontée à la littérature récente pour le cas Belge (Dumont, 2017) et à la « cohérence entre modes de commercialisation et modes de production » de légumes AB en France (Bressoud et al., 2009). On connaissait l'internationalisation des bassins légumiers normands historiques, moins celle du maraîchage alternatif, pourtant bien intégré à la mondialisation, parfois même de manière contradictoire.

#### *Références bibliographiques*

- Bressoud, F. et al. (2009) : Le maraîchage et la production de légumes biologiques : ajuster la production et la commercialisation. In *Transitions Vers L'agriculture Biologique*. Editions Quae et Educagri Editions : 76–101.
- Brunet, P. et Rouspard, M. (2000) : Évolutions des cultures légumières dans le département de la Manche. *Méditerranée*, 95 : 59-63.
- Dumont A. (2017) : *Analyse systémique des conditions de travail et d'emploi dans la production de légumes pour le marché du frais en Région wallonne (Belgique), dans une perspective de transition agroécologique*, Université catholique de Louvain
- Graby, A. et Guillemin, P. (2016) : De l'approvisionnement en légumes d'un marché de plein-vent aux débouchés commerciaux de ses maraîchers : l'exemple du marché Saint-Sauveur à Caen. *POUR*, 229 : 7-19.
- Guillemin, P. et Marie, M. (2017) : La dernière exploitation maraîchère de Caen à l'épreuve de zonages contradictoires. *Systèmes Alimentaires - Food Systems*, 2 : 243-253.
- Guillemin, P. (2018a) : Créances : un bassin maraîcher pluriséculaire et labellisé. In Guillemin, P. et al. (coord.) : *Atlas du département de la Manche. Des polders au pôle d'air*. OREP. [À paraître].
- Guillemin, P. (2018b) : Le bassin maraîcher de Lingreville : une trajectoire alternative. In Guillemin, P. et al. (coord.) : *Atlas du département de la Manche. Des polders au pôle d'air*. OREP. [À paraître].
- Guillemin, P. (2018c) : Lessay joue ses gammes. In Guillemin, P. et al. (coord.) : *Atlas du département de la Manche. Des polders au pôle d'air*. OREP. [À paraître].
- Margetic C. (2014) : Des bassins légumiers emblématiques. In Margetic et al. (coord.) : *Atlas des campagnes de l'ouest*. PUR : 184-185
- Mignolet, C. (2005) : Diversité régionale des exploitations agricoles et de leurs dynamiques : méthode de spatialisation. In Laurent C. et Thinon P. (coord.), *Agricultures et territoires*, Edition Lavoisier : 115-133
- Muller, C. (1977) : *Les fruits et légumes dans le Calvados. Consommation Production Commerce*, Caen : Université de Caen.
- Preux, T. (2018) : La Manche, un écrin de verdure ? Une géographie des usages agricoles du sol. In Guillemin, P. et al. (coord.) : *Atlas du département de la Manche. Des polders au pôle d'air*. OREP. [À paraître].
- Samak, M. (2016) : Pratiques d'emploi et figures du patron en agriculture biologique. Contribution à une sociologie du travail indépendant. *Sociologie du travail*, 58 : 412-434